

INSCRIPTION STAGE Catamaran 2022

STAGES Groupes (12 pers max)

140€ = 5 x 2 heures

A partir de 7 ans : savoir nager

Du Lundi 4 au Vendredi 8 juillet	16h30 à 18h30	
Du Lundi 11 au Vendredi 15 juillet	16h30 à 18h30	
Du Lundi 18 au Vendredi 22 juillet	16h30 à 18h30	
Du Lundi 25 au Vendredi 29 juillet	16h30 à 18h30	
Du Lundi 1 au Vendredi 5 août	16h30 à 18h30	
Du Lundi 8 au Vendredi 12 août	16h30 à 18h30	
Du Lundi 15 au Vendredi 19 août	16h30 à 18h30	
Du Lundi 22 au Vendredi 26 août	16h30 à 18h30	

*Stage annulé si moins de 3 personnes inscrites
Possibilité de demander un passeport voile (+11€)*

Recommandations:

- T shirt
- Coupe vent
- Short
- Chaussures fermées
- Vêtements de rechange
- Casquette
- Lunettes de soleil
- Crème solaire

Renseignements

Nom :Prénom :

Date Naissance : Sexe M / F

Résidence principale :

Adresse :

CP :Ville :

Tél:.....Tél Port :

Mail :

Je soussigné(e), Monsieur, Madame,.....

Certifie sur l'honneur avoir pris connaissances des conditions de mise a disposition du matériel, des règles de sécurité, des risques inhérents aux activités proposées ainsi que du règlement intérieur de l'établissement (verso)

Pour le pratiquant mineur : représentant légal de
L'autorise à pratiquer l'activité voile.

- Atteste que l'enfant est apte à s'immerger et à nager 25m (-16ans), à plonger et à nager au moins 50m (+16ans) et ne dispose d'aucune contre indication à la pratique de l'activité
- Autorise le responsable de l'école à prendre, en cas d'urgence, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant

Pour le pratiquant majeur : Atteste

- être en bonne sante et n'avoir aucune inaptitude physique, contre indiquant la pratique de l'activité dans laquelle je m'engage

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom :Tél :

Date et signature

Extrait du règlement intérieur:

- Les stagiaires sont invités à se présenter à l'accueil 10' avant le début de la séance.
- Les stages et séances débutent par une préparation théorique de la navigation, encadrée par des moniteurs diplômés.
- En fonction de la météo, seul, le responsable de la base nautique, Henri DALL'ACQUA est habilité à juger de l'opportunité d'annuler la séance. Dans ce cas, les stagiaires (parents compris) sont invités à s'informer du déroulement prévu (cours théoriques, matelotage, report ou annulation).
- Seules les personnes présentes au moment de la séance concernée pourront bénéficier des compensations telles que défini ci-dessus
- L'annulation ne donnera pas lieu à remboursement, la séance pourra être reportée si cela s'avère être possible
- Le CNM se réserve le droit de modifier les horaires et le lieu de départ des stages ou séances, si les conditions climatiques rendent nécessaire une telle décision.
- Aucune réservation annulée moins de 15 jours avant le début de l'activité ne pourra être remboursée.
- Le CNM dégage son entière responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux.

